

Your complimentary use period has ended. Thank you for using PDF Complete.

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features ernementale, asbl B.P: 3113 Bujumbura Site Web: www.oag.bi

# Contexte politique et sécuritaire au Burundi à la veille des élections de 2010

Bujumbura, avril 2010



mmilleu F	nges and Expanded Features	page
0. 0.1. 0.2. 0.3. 0.4.	Résumé exécutif	7 13 13 14 14 15
	Chapitre 1 : Climat politique délétère	16
1.1.	Divergences au sein de l'équipe gouvernementale	19
1.2.	Fraudes et tricheries dans l'octroi gratuit de la carte nationale d'identité et dans l'enrôlement	
1.2.1.	des électeursFraudes et tricheries dans l'octroi de la carte	22
	nationale d'identité	23
1.2.2.	Fraudes et tricheries dans l'enrôlement des électeurs	26
1.3.	Tension permanente entre le pouvoir et l'opposition	29
1.3.1.	Obstructions aux réunions et assemblées des	29
1.3.2.	partis politiques de l'oppositionAccusations mutuelles de distribution d'armes	29
	et constitution de milices	33
1.3.3.	Soupçon de manipulation des forces de défense et de sécurité	34
1.4.	Tension entre le pouvoir, la société civile et les	
1 -	médias privés	38
1.5.	Des grèves interminables	41

60

63



Les risques.....

Chapitre 4: Conclusion et recommandations....

3	li	C	k	F	16	r	9 1	to	up	gr	<b>a</b>						
J	n	1	in	11	te	ed	F	a	yes		nc						

2.1.

2.2.

2.2.1.

2.2.2.

2.3.

2.4.

2.5.

2.6.

2.7.

3.1.

3.2.

nplete	Thank you for using PDF Complete.	,	3
upgrade to ges and Expa	anded Features	violation des	42
personnes Actes de vi	la vie, à l'intégrite et à leurs biens olence et d'intolér symboles ou des i		42
•	s contre les symb	ooles	45 45
Actes dirigé Actes de vi	és contre des men olence liés aux ac	nbres des partis ccusations de	46
			48 49
Actes de vi		nflits fonciers	51
les enfants.			54 55
Chapitre 3	: Pour des élec	tions apaisées	57
Les atouts			57



Unlimited Pages and Expanded Features

Aux termes de la présente analyse, l'Observatoire de l'Action Gouvernementale tient à remercier le consultant, Monsieur Léonidas HAVYARIMANA pour son apport très précieux dans la promotion d'une gouvernance démocratique fondée sur des pratiques de transparence et de respect des normes et d'éthique dans la gestion des affaires publiques.

Ses remerciements vont également à l'endroit des membres du comité de lecture du rapport dont les noms suivent :

Monsieur Onesphore NDUWAYO, Président de l'Observatoire de l'Action Gouvernementale ;

Madame Gertrude KAZOVIYO, Vice-Présidente de l'Observatoire de l'Action Gouvernementale ;

Monsieur Pierre-Bertrand BIHIZI, Membre du Bureau Exécutif de l'Observatoire de l'Action Gouvernementale ;

Madame Marie BWIMANA, Membre du Bureau de l'Observatoire de l'Action Gouvernementale ;

Madame Floride AHITUNGIYE, Membre du Bureau de l'Observatoire de l'Action Gouvernementale ;

Monsieur Jérôme SINANKWA, Membre de l'Observatoire de l'Action Gouvernementale ;

Monsieur Eric UWINTWAZA, Membre de l'Observatoire de l'Action Gouvernementale ;



Your complimentary use period has ended.
Thank you for using PDF Complete.

rétaire Exécutif de tale ;

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

Monsieur J Bosco NZOSABA, Charge de Communication de l'Observatoire de l'Action Gouvernementale ;

Monsieur Edouard NDAYIRAGIJE, Responsable Administratif de l'Observatoire de l'Action Gouvernementale.

Ses remerciements vont enfin à l'endroit de l'ONG « Oxfam Novib» pour son appui financier.



Dur les élections de

2010 au Burundi s'ouvre dans quelques jours, le climat politique et sécuritaire reste préoccupant.

Bien qu'un cadre légal de concertation entre les partis politiques ait été mis en place et accepté par tous, force est de constater que le dialogue et la concertation n'ont pas été toujours au rendez-vous pour trouver des solutions aux questions politiques au cours de ce premier trimestre écoulé.

Les activités liées à la distribution gratuite de la carte nationale d'identité et à l'enrôlement des électeurs ont été émaillées de fraudes et de tricheries imputables dans bon nombre de cas aux administratifs locaux affiliés au parti au pouvoir et, dans une moindre mesure, à d'autres partis politiques.

partis politiques de l'opposition ont responsables constamment malmenés par les administratifs locaux et par les forces de l'ordre chaque fois qu'ils organisaient leurs réunions assemblées. Dans d'autres cas, ils ont laissé les « IMBONERAKURE » du parti au pouvoir perturber ces réunions en toute impunité.

Cela n'a fait que renforcer la suspicion et la méfiance que ces partis entretenaient à l'égard des deux corps qu'ils jugent inféodés au parti au pouvoir.

La grogne gagne les casernes, les actes d'insécurité et de violences se sont accrus pendant que l'opposition et le pouvoir s'accusent de déstabilisation, de manipulation des corps de défense et de sécurité, de



le constitution de

fréquemment le nent le secteur de

l'éducation où le mouvement de grève déclenché, le 8 mars 2010, par les enseignants du primaire et du secondaire dans l'enseignement public risque de déboucher à une année blanche dans tout le pays. Cette situation est dangereuse car en cette période électorale, les politiciens risquent d'être tentés de tirer avantage de cette situation et d'instrumentaliser les jeunes élèves dépités de passer une année blanche.

Plus on s'approche des élections, la violence gagne en intensité et les affrontements entre les jeunes affiliés aux différents partis politiques sont devenus quasi quotidiens faisant craindre une détérioration de la situation dans les jours à venir.

Afin de prévenir l'escalade de la violence dans les prochains jours, il est recommandé ce qui suit :

#### a. Au Gouvernement

- Privilégier le dialogue et la concertation dans la recherche des solutions à tout problème lié aux élections;
- Arrêter, durant la campagne électorale, les travaux communautaires prévus tous les samedis de la semaine pour permettre aux partis politiques de jouir pleinement de la période de campagne;
- Garantir un accès équitable aux médias publics à tous les partis politiques;



Click Here to upgrade to

- Prendre toutes les mesures qui s'imposent pour que l'administration continue à fonctionner pendant la période électorale;
- Sévir de façon rigoureuse contre ceux qui utilisent les biens et les moyens de l'Etat pour leur campagne électorale.

#### b. Au Ministre de la Sécurité Publique

- Interdire strictement aux policiers de prendre part active aux meetings et réunions de campagne des partis politiques;
- Donner des consignes et des instructions claires quant à la conduite à adopter pendant le maintien de l'ordre pendant la période électorale;
- Prendre immédiatement des sanctions chaque fois que des écarts de comportement sont observés.

#### c. Au Ministre de la Défense et des Anciens Combattants

- Interdire strictement aux militaires de prendre part active aux meetings et réunions de campagnes des partis politiques;
- Prendre immédiatement des sanctions chaque fois que des écarts de comportement sont observés.



Click Here to upgrade to ice en interdisant ronnenement toutes les mannestations des jeunes affiliés aux partis politiques;

- Donner des instructions claires aux responsables de l'administration territoriale pour garantir la tenue réunions et des assemblées des politiques en toute impartialité et sanctionner les responsables défaillants;
- Prendre des sanctions à l'encontre des responsables locaux qui continuent de perturber les activités des partis politiques.

#### e. Aux partis politiques

- Se focaliser durant la campagne sur leurs projets de société et éviter les attaques personnelles et la diabolisation des autres partis;
- Eviter la surenchère et l'escalade verbales ;
- Privilégier le dialogue et la concertation dans la recherche des solutions à tout problème lié aux élections ;
- Interdire les jeunes affiliés à leurs partis sport collectif et d'organiser le les autres manifestations sur la voie publique;
- S'abstenir de solliciter et d'instrumentaliser les forces de défense et de sécurité à des fins partisanes.



Unlimited Pages and Expanded Features

- Remorcer la securite et la surveillance dans ses bureaux et veiller à ce que le matériel et les informations déjà collectées ne soient l'objet des actes de destruction méchante pour saboter le processus électoral;
- Préserver jalousement son indépendance.

#### g. A la société civile

- Préserver sa neutralité et son indépendance par rapport aux partis politiques;
- Conjuguer et coordonner les actions des différentes associations pour économiser les moyens et maximiser l'efficacité;
- Enregistrer systématiquement tous les actes de violence en rapport avec les élections, identifier clairement les auteurs et les instigateurs et en faire une large publication.

#### h. Aux médias

- Eviter la dramatisation et le sensationnel dans la publication des informations;
- Garantir l'accès équitable à tous les partis politiques et s'abstenir de faire campagne pour un parti.
- Enregistrer systématiquement tous les actes de violence en rapport avec les élections, identifier



stigateurs et en

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

#### i. Au consen мастопат de та Communication (CNC)

- Veiller à ce que les médias publics garantissent un accès équitable à tous les partis et candidats indépendants engagés dans la campagne électorale;
- Prendre des sanctions contre les médias et les journalistes qui s'écartent du code de déontologie et de la loi régissant la profession.

#### j. A la communauté Internationale

- Suivre de près l'évolution de la situation au Burundi;
- Déployer des observateurs suffisants pour suivre tout le processus électoral;
- Appuyer financièrement, techniquement la CENI, les organisations de la société et les médias pour qu'ils soient capables de suivre les élections;
- Envoyer un message fort aux différents acteurs impliqués dans les élections pour attirer leur attention sur les conséquences que pourrait avoir leur implication dans la fraude et la perturbation des élections.



A la fin de l'année 2009, l'Observatoire de l'Action Gouvernementale a publié un rapport d'observation intitulé : « Burundi : Face à la fébrilité préélectorale, calmer les tensions, réussir les élections de 2010».

D'une manière générale, le rapport indique que le deuxième semestre 2009 a été marqué par la préparation des élections générales de 2010.

Sur le plan politique, le rapport a montré que la campagne avait déjà commencé de façon ostentatoire pour le parti au pouvoir et timidement pour les partis de l'opposition et que cette effervescence liée à la campagne électorale avait empoisonné les rapports entre les partis politiques.

Le rapport a souligné les moyens mis en œuvre par le parti au pouvoir pour restreindre les libertés d'action des autres partis en agissant sur ces relais au sein de l'administration et des forces de sécurité.

Afin de garder un œil vigilant sur la gouvernance en général et sur la gouvernance politique et sécuritaire, surtout dans cette période électorale, l'Observatoire de l'Action Gouvernementale a initié une analyse contextuelle y relative en vue de contribuer à la promotion d'une paix durable. Ceci est d'autant plus justifié que la situation sécuritaire reste très préoccupante à la veille des élections générales de 2010.



L'objectif global de cette étude est de contribuer à la promotion de la gouvernance démocratique fondée sur de bonnes pratiques et des valeurs d'intégrité, de transparence, de respect des normes et de la déontologie professionnelle dans a gestion politique du pays.

#### Objectifs spécifiques

L'analyse vise les objectifs spécifiques suivants :

- Faire une analyse approfondie des aspects de la gouvernance politique au Burundi;
- Etablir un état des lieux de la situation sécuritaire et des violations des droits de l'homme liées au contexte électoral
- Analyser les discours et autres déclarations faites par les responsables politico-administratifs au cours de cette période pour dégager les écarts entre les engagements et les réalisations;
- Faire des propositions de solutions pour asseoir une bonne gouvernance démocratique au Burundi.

#### 0.3. Méthodologie

La méthodologie utilisée pour l'élaboration de ce document a fait recours à la revue documentaire et de littérature. Ce travail a été complété par l'exploitation



Your complimentary use period has ended. Thank you for using PDF Complete.

s du Centre de isation des Médias

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

#### 0.4. Articulation du rapport

Ce rapport analyse exclusivement les évènements et les faits en rapport avec la politique et la sécurité qui se sont passés au cours du premier trimestre 2010.

Il comprend quatre chapitres : le premier chapitre traite de la situation politique, le deuxième se penche sur la situation sécuritaire et les droits de l'homme, le troisième expose les atouts et les risques pour des élections apaisées et, enfin, le quatrième esquisse une série de recommandations pour des élections apaisées.



Click Here to upgrade to

paysage politique les agréés dont 32

ont déposé leurs insignes CENI dans perspective de ces élections.

Sur les 32 partis, seuls 23 partis ont déposé des listes pour les prochaines élections communales. De ces 23 partis, seulement 5 partis ont pu déposer les listes dans les 129 communes du pays, deux l'ont fait dans 128 communes, un parti dans 100 communes et un autre parti dans 94 communes. Cinq indépendants ont également déposé des listes dans quelques communes<sup>1</sup>.

Les élections des conseillers communaux auront lieu le 21 mai 2010, les présidentielles le 28 juin, les élections des députés, le 23 juillet et celles des sénateurs, le 28 juillet 2010.

Dix sept personnes dont deux femmes se sont déjà déclarées candidates pour les élections présidentielles. Parmi 17 candidats, douze ont été présentés par les partis politiques et deux sont des indépendants. Jusqu'ici, il ne s'agit que d'annonce d'intention étant entendu que les inscriptions pour les élections présidentielles n'ont pas encore débuté. Les résultats des élections communales ainsi que la caution exigée

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ces chiffres ont été donnés par Monsieur Pierre Claver NDAYICARIYE, Président de la CENI en date du 20 avril 2010 lors d'une conférence de presse.



i est très élevée<sup>2</sup> y renoncer. Il ne latre candidats au ections.

Au cours de ce premier trimestre 2010, le contexte politique a été fortement marqué par l'imminence des élections et par les activités liées à ces dernières.

Même s'il n'y a pas eu de crise dans le fonctionnement des institutions, des divergences ont été observées au niveau de l'équipe gouvernementale mettant en doute parfois sa cohésion.

Malgré la mise en place du Forum Permanent de Dialogue des partis politiques<sup>3</sup> agréés au Burundi, le dialogue n'a pas été toujours au rendez-vous pour régler les différentes questions politiques en particulier celles liées au processus électoral.

La distribution gratuite de la carte nationale d'identité et l'enrôlement des électeurs ont été émaillés de

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Conformément à l'article 104, alinéa 1<sup>er</sup> de la loi N° 1/22 du 18 septembre portant révision de la loi N° 1/015 du 20 avril 2005 portant code électoral, « Dès la signification de la recevabilité de candidature, le candidat doit constituer un cautionnement de quinze millions de francs bu par le versement sur un compte du Trésor Public ouvert à cet effet à la Banque de la République du Burundi et transmettre le bordereau de versement à la Commission Electorale Nationale Indépendante ».

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le Forum Permanent de Dialogue des Partis Politiques agréés a été légalisé par l'Ordonnance conjointe N° 530/214/1301 du 07 octobre 2009 signée par le Ministre de l'Intérieur et par le Ministre à la Présidence Chargé de la Bonne Gouvernance et de la Privatisation.



ı tension entre le

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

nent durci dans les ons mutuelles de

déstabilisation, de constitution de milices et de réarmement de la population, de manipulations de l'administration et des forces de l'ordre, etc.

Aussi, les relations entre le pouvoir et la société civile d'une part, et les médias d'autre part, ne se sont pas du tout améliorées par rapport à l'année 2009 comme cela était souligné dans le rapport N° 155 de l'ICG (International Crisis Group). ICG, dans ce rapport intitulé « Burundi : garantir un processus électoral crédible », écrit que « Les relations entre le parti au pouvoir et la société civile n'ont jamais été très bonnes. Cette méfiance du pouvoir à l'égard de la société civile s'est traduite par l'imposition de mesures contraignantes à son fonctionnement. Les associations agréées auprès du ministère de l'Intérieur et dont le siège se situe à Bujumbura, sont désormais obligées de solliciter l'autorisation dudit ministère pour mener toute activité à l'intérieur du pays<sup>4</sup>».

Enfin, cette période a été marquée par des mouvements de grève et de revendications dans plusieurs secteurs de la vie nationale notamment l'éducation et la santé. Le risque d'une année blanche plane sur l'enseignement primaire et secondaire public et des dérapages sont à craindre si cela était le cas.

 $<sup>^{\</sup>rm 4}$  ICG (International Crisis Group), rapport N° 155 du 12 février 2010, p.7



Ces divergences ont été observées particulièrement entre le Deuxième Vice-Président de la République et la Ministre du Commerce, du Tourisme et de l'Industrie sur le dossier « SOSUMO ».

Après des rumeurs persistantes sur la situation financière de la SOSUMO, le Deuxième Vice-Président de la République, Monsieur Gabriel NTISEZERANA avait alors décidé de visiter cette entreprise pour s'enquérir de la situation mais sans la Ministre du Commerce dont relève la tutelle de la SOSUMO.

A l'issue de cette visite effectuée le 5 mars 2010, le Deuxième Vice-Président de la République a déclaré que « la SOSUMO n'était pas au bord du gouffre, et que, par conséquent, il n y avait pas à s'inquiéter<sup>5</sup>».

Convoquée à l'Assemblée Nationale, en date du 11 mars 2010, pour s'exprimer sur les rumeurs sur « la mauvaise gestion et la dilapidation qui seraient en train de frapper cette société ainsi que son éventuelle privatisation », la Ministre BIGIRIMANA Euphrasie avait informé l'Assemblée Nationale que la « SOSUMO avait enregistré un déficit de 2,5 milliards FBu au 31 mai 2009 ».

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Burundi Bwiza.com



nt les honorables tion ne lui envoyait tte entreprise dont ci sont envoyés au

Deuxième Vice-Président de la République.

Dans le sillage de ce dossier, le Directeur de l'Agriculture dans cette entreprise, un membre du FNL, a été limogé en date du 17 mars 2010, accusé de « faute disciplinaire » pour avoir acheté un moteur en violation de la procédure d'achat selon le Conseil d'administration et, selon lui, pour « avoir refusé des dessous de table pour fermer les yeux sur l'importation par la SOSUMO de fumier inefficace pour la culture de la canne à sucre et trop coûteux pour les finances de l'entreprise<sup>6</sup>».

Jugeant le limogeage de ce Directeur irrégulier, la Ministre du Commerce a annulé la décision du Conseil d'Administration mais rien n'y fut car ce dernier a finalement été chassé.

Selon plusieurs observateurs et de l'avis même des concernés, ce climat de friction est dû aux échéances électorales. La Ministre serait contournée parce qu'elle est du parti SAHWANYA-FRODEBU et le Directeur de l'Agriculture aurait été renvoyé parce qu'il est du FNL.

Pour le Deuxième Vice-Président de la République, Monsieur Gabriel NTISEZERANA, l'attitude de la Ministre du Commerce s'expliquerait par le fait que

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> http://www.burunditransparence.org/sosumo\_liquidation.html

n parti politique,

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

DMO pendant cette période électorale est un levier important pour gagner les élections dans la province de RUTANA et même ailleurs eu égard aux facilités dont dispose cette entreprise en termes de véhicules, carburant, hébergement, promesses d'emplois, etc.

#### Le limogeage de Madame Rose NDUWAYO, Ministre des Droits de l'Homme

En date du 5 février 2010, le Président de la République a limogé la Ministre des Droits de l'homme, Madame Rose NDUWAYO, accusé d'avoir cumulé depuis son entrée au Gouvernement le salaire d'enseignant et celui de membre du gouvernement.

Mais selon Monsieur Léonce NGENDAKUMANA, président du parti SAHWANYA-FRODEBU, famille politique de Rose NDUWAYO, son limogeage est une « décision précipitée du Chef de l'Etat » qui montre bel et bien « qu'il s'agit d'un règlement de compte». Ce limogeage est la conséquence des mésententes entre Madame Rose NDUWAYO et quelques membres du Gouvernement au sujet de la mise en place d'une Commission Indépendante des Droits de l'Homme. En effet le document de la mise en place de cette pas été validé au niveau Commission n'a gouvernement. En outre, Madame Rose NDUWAYO se serait vue refuser de défendre ce document auprès

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> http://sites.google.com/site/bujumburav1/b-news-4351



confié à Madame inet Adjoint à la ımaculée NAHAYO, ırité Nationale, du

Rapatriement des réfugiés et de la Réintégration sociale.

Toujours d'après le Président du FRODEBU, ce limogeage serait enfin dû au positionnement de la famille politique de Rose NDUWAYO dans la destitution de l'ancien ministre de l'Energie et des Mines. Selon le président du FRODEBU, le parti présidentiel n'a pas endossé le coup : « Il cherche toujours à se venger<sup>8</sup>».

## 1.2. Fraudes et tricheries dans l'octroi gratuit de la carte nationale d'identité et dans l'enrôlement des électeurs

Le lancement des activités liées au processus électoral beaucoup de commencé avec retards à mise en place tardive de la notamment la Electorale Nationale Indépendante Commission (CENI). Même après sa mise en place, celle-ci n'a pas pu débuter immédiatement ses travaux faute de moyens.

Le processus électoral a été dominé par deux activités importantes : la distribution de la carte nationale d'identité et l'enrôlement des électeurs. Ces deux activités ont démarré dans la plus grande confusion et ont été entourées de fraudes et tricheries de tout genre à travers tout le pays.

-

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Le journal IWACU du 22 février 2010

22

Click Here to upgrade to

politiques que des medias indépendants ont relevé des fraudes et des actes de tricheries dans la distribution de la carte nationale d'identité.

Your complimentary use period has ended.

Ces fraudes et tricheries ont été remarquées de façon particulière dans la distribution discriminatoire ou clandestine de la carte nationale d'identité nationale, l'octroi de la carte d'identité aux personnes âgées de moins de 18 ans<sup>9</sup>, l'usage de fausses fiches d'identification pour octroyer de la carte d'identité aux étrangers et, enfin la distribution de plusieurs cartes d'identité à une même personne sous différents faux noms. Cette activité a été aussi handicapée par de nombreuses défaillances d'ordre logistique : fiches d'identification et cartes d'identités insuffisantes par rapport aux demandeurs, arrêts fréquents de la distribution pour non paiement des agents chargés de la distribution, etc.

## • Distribution discriminatoire ou clandestine de la carte nationale d'identité

Des cas de distributions discriminatoires ou clandestines ont été signalés un peu partout dans le pays notamment dans la Mairie de Bujumbura dans les communes de KINAMA et de BUYENZI.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Journal en synergie des radios Bonesha FM, RPA, Isanganiro, Rema FM et Renaissance FM du 28 janvier 2010



re de la ville de 4 février 2010 le rrce que ce dernier avec une liste de

105 personnes qui lui auraient été envoyée par les dirigeants du FNL (FORCES NATIONALES DE LIBERATION) pour qu'il leur délivre des cartes d'identité<sup>10</sup>.

En commune de BUYENZI, la population a accusé ouvertement l'Administrateur communal de « délivrer clandestinement la carte d'identité à leurs seuls privilégiés<sup>11</sup>».

#### • Usage de fausses fiches d'identification

De fausses fiches d'identification ont été utilisées notamment pour faciliter l'acquisition par des étrangers et des mineurs de la carte nationale d'identité. Cela a été rapporté notamment dans la commune de RUMONGE en province de BURURI où deux personnes ont été arrêtées avec de fausses fiches d'identification<sup>12</sup> et en commune RUHORORO, province de NGOZI où un homme qui se faisait passer pour le chef de la colline KINYAMI a été appréhendé avec de faux reçus permettant d'avoir la carte nationale d'identité<sup>13</sup> le 15 janvier 2010.

<sup>10</sup> REMA FM, dans son édition du 4 janvier 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> RPA, dans son édition du 22 janvier 2010

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Radio Isanganiro, édition du 15 janvier 2010

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Radio Isanganiro, édition du 15 janvier 2010



#### d'identité aux

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

en commune de

BUGABIRA, une centaine de Rwandais ont été surpris avec des cartes d'identité burundaise alors qu'ils voulaient se faire inscrire sur la liste des électeurs<sup>14</sup>.

#### Octroi de plusieurs cartes d'identité à une même personne

Des informations faisant état de l'existence de personnes ayant eu plusieurs cartes d'identité ont été rapportées par les médias notamment en commune NYANZA-LAC dans la province de MAKAMBA, une situation décriée par le député Charles NIYUNGEKO de cette circonscription<sup>15</sup>.

La période de distribution de la carte nationale d'identité a été un moment de fortes tensions politiques au Burundi. Les partis d'opposition ont tout au long de cette distribution accusé le parti au pouvoir et l'administration d'octroyer la carte d'identités aux CNDD-FDD membres du en littéralement les membres des autres partis politiques. Malgré toutes ces imperfections ci-haut relevées, sur

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Journal en synergie des radios Bonesha FM, RPA, Isanganiro, Rema FM et Renaissance FM du 28 janvier 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Radio Isanganiro, édition du 5 janvier 2010, « Le député Charles NIYUNGEKO déplore également que certaines personnes soient en possession de plusieurs cartes d'identité ce qui risque de biaiser les élections ».



32 burundais ont  $(58 \%)^{16}$ .

#### ans l'enrôlement

#### des électeurs

L'enrôlement des électeurs a débuté dans la plus grande confusion. En effet, les lieux d'inscription n'avaient pas été bien communiqués au public et dans plusieurs coins du pays, le matériel d'inscription n'avaient pas pu être acheminés avant et cela n'a pu être corrigé qu'après trois ou quatre jours.

Tout comme pour la distribution de la carte nationale d'identité, cette opération a failli être perturbée par diverses tentatives de fraudes et tricheries, n'eût été la vigilance de la Commission Electorale Nationale Indépendante.

Parmi ces tentatives, l'on peut citer celles de vouloir enrôler des personnes n'ayant pas encore atteint 18 ans, l'usage de fausses cartes d'identités et l'achat des récépissés par certains politiciens en échange d'argent ou sur promesses de tôles, etc.<sup>17</sup>

Il a été relevé aussi le manque de neutralité de certains agents recenseurs<sup>18</sup>.

.

http://www.bi.undp.org/fr/1million-de-cartes-nationales.html http://www.bi.undp.org/fr/1million-de-cartes-nationales.html tire aussi à ce sujet le « Rapport synthèse d'observation du recensement électoral du 21/01 au 09 février 2010 » réalisé par la COSOME (Coalition de la Société Civile pour le Monitoring des élections).

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Dans son édition du 27 janvier 2010, la deuxième chaîne de la radio nationale fait état du renvoi par la commission électorale provinciale de Ngozi d'une dizaine d'agents recenseurs.



tion, les agents nscriptions pour y

ajouter d'autres noms qui n'ont même pas l'âge de voter comme cela a été rapporté dans la province de KIRUNDO<sup>19</sup>.

#### Usage de fausses cartes d'identité à l'inscription

Radio REMA FM, dans son édition du 29 janvier a annoncé qu'en date du 27 janvier 2009, des jeunes gens se réclamant du parti UPD ZIGAMIBANGA avaient été appréhendés dans la commune BWIZA parce qu'ils avaient des cartes d'identité avec de faux noms.

#### • Achat des récépissés par certains politiciens en échange d'argent ou sur promesses de tôles

En date du 15 février 2010, des responsables collinaires de KAGWEMA et GISAGARA de la commune GITARAMUKA (province de KARUZI) ont été attrapés en flagrant délit en train de collecter des récépissés auprès d'une vingtaine de personnes enrôlées pour les prochaines élections. 24 récépissés étaient déjà entre mains et toute personne qui donnait son leurs récépissé était enregistrée<sup>20</sup>.

A la colline MUKENKE de la province de MAKAMBA, la population a appréhendé en date du 14 février 2010 une personne qui avait plus de quarante récépissés des personnes qui s'étaient fait inscrire pour les

<sup>19</sup> Radio Nationale (92.9 FM), édition du 25 janvier 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Radio Isanganiro, édition du 15 février 2010.



e la Commission avait alors précisé ux propriétaires de côles en échange<sup>21</sup>.

A NGOZI, dans la commune de KIREMBA, une cinquantaine de récépissés ont été récupérés en date du 12 février 2010 des mains de certaines personnes<sup>22</sup>.

Dans la province de BUJUMBURA Rurale, le Président de la Commission Electorale Provinciale Indépendante affirmait que certaines personnes qui se sont fait enrôlées pour les élections vendent leurs récépissés contre la promesse de tôles et promettait que les personnes impliquées dans cet achat de récépissés allaient être punies<sup>23</sup>.

En commune MUTIMBUZI de la province de Bujumbura, un nommé Joseph BITARIHO, qui serait un militant du parti CNDD-FDD, a été attrapé en flagrant délit en date du 17 février 2010 en train de collecter des récépissés<sup>24</sup>.

En dépit de toutes ces manœuvres de fraude et de tricheries, la CENI a su, grâce au concours des médias et des observateurs, gérer habilement cette situation et l'opération d'enrôlement des électeurs a été un grand succès.

<sup>21</sup> REMA FM, édition du 15 février 2010.

<sup>24</sup> Radio RPA, édition du 18 février 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> RPA, édition du 16 février 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Radio Isanganiro, édition du 16 février 2010.



ecteurs attendus, inscrits au rôle

ue les auteurs des

fraudes et tricheries, que ce soit lors de l'opération de distribution de la carte nationale d'identité ou pendant l'enrôlement des électeurs, soient, dans la majorité des cas, restés impunis.

## 1.3. Tension permanente entre le pouvoir et l'opposition

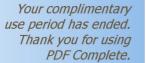
## **1.3.1.** Obstructions aux réunions et assemblées des partis politiques de l'opposition

L'Administration et les forces de l'ordre ont souvent fait obstruction aux réunions et assemblées des partis politiques invoquant abusivement des raisons sécuritaires et administratives. Dans d'autres cas, ils ont laissé les jeunes IMBONERAKURE du CNDD-FDD faire la besogne.

#### Obstruction par l'administration et les forces de l'ordre

Cinq membres du FNL ont été arrêtés alors qu'elles entretenaient une de leurs permanences dans la commune urbaine de KINAMA en date du 16 janvier 2010. Ils n'ont été relâchés qu'après une centaine de démobilisés de ce parti aient fait un sit-in devant les

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Les chiffres ont été donnés par le Président de la Commission Electorale Indépendante le 12 février 2010.



en date du 18

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

été menée par la Police à la permanence du parti FNL en commune de GITEGA au moment où des partisans de ce parti se réunissaient. Quatre d'entre eux ont été amenés au commissariat pour y être interrogés avant d'être relâchés plus tard<sup>27</sup>.

Dans la province de MUYINGA, en commune GASHOHO, l'administration communale a suspendu les activités d'ouverture de leur permanence à Bigera prévue en date du 21 février 2010 avançant comme motif de ce refus la sécurité<sup>28</sup>.

Dans la même province de GITEGA, l'administrateur de la commune de Gitega a arrêté les cérémonies d'ouverture d'une permanence du RADEBU à MUBUGA arguant que c'était pour éviter le désordre au marché de MUBUGA<sup>29</sup>.

Dans la province de GITEGA, le président du MSD a été arrêté en date du 9 mars 2010 à GIHETA par le gouverneur de la province de Gitega accompagné par le commissaire provincial de la police et les responsables de la documentation alors qu'il était dans une rencontre avec les responsables collinaires de son parti. Pourtant, son activité avait été annoncée à

<sup>26</sup> Radio ISANGANIRO et RPA, éditions du 18 janvier 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> RPA et Radio BONESHA, édition du 13 janvier 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Radio ISANGANIRO et BONESHA FM, édition du 22 février 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> RPA, édition du 18 janvier 2010.



ı été relâché plus

struction à tous les liveau national à

stopper les consultations primaires au niveau du MSD dans tout le pays en vue de désigner les futurs candidats de ce parti aux prochaines élections pour le compte de ce parti arguant que ce parti a violé la loi<sup>31</sup>.

#### Obstruction par les IMBONERAKURE

Sous le couvert de sport de masse, les leaders politiques de certains partis instrumentalisent en secret les jeunes affiliés à leurs partis et ces derniers sont prêts à barrer la route à leurs adversaires par n'importe quel moyen.

Dans la province de KIRUNDO, le mot d'ordre pour le sport masse été lancé pour de а « IMBONERAKURE » du CNDD-FDD depuis le 2010 selon le député Jean ianvier MANWANGARI, député de l'UPRONA élu dans cette circonscription<sup>32</sup>. Le député MANWANGARI déplore que certains administratifs à la base soient parmi les organisateurs et les mobilisateurs.

En mairie de BUJUMBURA, les jeunes IMBONERAKURE<sup>33</sup> ont empêché, en date du 12 janvier 2010, aux membres du parti FNL d'ouvrir leur permanence à CARAMA en commune urbaine de

<sup>33</sup> Jeunes affiliés au parti CNDD-FDD.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> RPA, édition du 9 mars 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> RPA, édition du 28 février 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Radio Isanganiro, éditorial du 14 janvier 2010.



rangée qui a fait ux jours<sup>34</sup>.

eunes « IMBONE-

RAKURE » affiliés au parti CNDD-FDD ont empêché en date du 21 février 2010, les partisans de l'UPD d'ouvrir leur permanence à BUGABIRA bien que

leur permanence à BUGABIRA bien que l'administrateur de cette commune ait été averti et ait même autorisé cette activité selon le porte-parole de ce parti. Il n'y a même pas eu d'intervention de la Police pour faire respecter cette décision de l'Administrateur communal<sup>35</sup>.

Les partis FNL et FRODEBU ont emboîté le pas au CNDD-FDD et ont, à leur tour, mobilisé leurs troupes, « IVYUMA VY'INDEGE » pour le premier et « INTAKANGWA » pour le second. Le résultat est que plus aucun weekend ne se termine sans que ces jeunes fanatisés ne s'affrontent avec chaque fois des dizaines de blessés dans l'indifférence totale de l'administration et de la police.

Plus grave, le Porte-Parole de la Police Nationale a banalisé ces affrontements. Pour lui, il s'agirait même « d'un signe de bravoure » appelant toutefois ces jeunes à « chercher quelqu'un pour les arbitrer<sup>36</sup>».

\_

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Radio BONESHA, édition du 19 janvier 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Radio ISANGANIRO, édition du 22 février 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Ce sont les propos tenus par le porte-parole de la Police Nationale interrogé par les médias sur les affrontements entre les IMBONERAKURE et les IVYUMA VY'IDEGE à KIRUNDO.



#### de distribution le milices

e l'opposition ont

continué à s'accuser de distribuer des armes en vue de constituer des milices à travers le pays. A titre d'exemple, les membres du parti UPD ZIGAMIBANGA en commune MPANDA en province de BUBANZA accusaient, en date du 18 janvier 2010, le parti CNDD-FDD de distribuer des armes<sup>37</sup> tandis qu'en date du 3 février 2010, le représentant communal du MSD à

BUGANDA (Province CIBITOKE), Innocent MAHEREZO, « était incarcéré au cachot de cette commune après

Your complimentary

avoir été accusé de distribution d'armes par le CNDD-FDD<sup>38</sup>». A CARAMA, en commune de KINAMA, la population accusait par contraire le chef de colline

« d'avoir des milices qui perturbent la sécurité<sup>39</sup>».

Dans cette atmosphère d'accusations mutuelles, des groupes de personnes faisant des entraînements militaires étaient signalés dans certains endroits du pays notamment à NYAMITANGA et à NYAMABERE en province de BUBANZA et à BUHINYUZA en province de MUYINGA où quatre jeunes qui appartiendraient au parti MSD auraient été attrapés en train de faire des entraînements militaires dans le parc de la RUVUBU.

<sup>37</sup> Radio Isanaganiro, édition du 19 février 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> REMA FM et RPA, édition du 03 février 2010

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Radio Nationale, Radio Bonesha, édition du 20 janvier 2010.



n des forces de

Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features

 Une main invisible derrière la grogne persistante au sein des corps de défense et de sécurité

Fin novembre 2010, des tracts distribués dans plusieurs provinces par des sous-officiers, soldats et policiers, accusaient les hiérarchies de favoriser les officiers et de prélever sans justification de l'argent des soldes des forces de sécurité. Ils leur reprochaient également d'avoir chassé les veuves de guerre des camps militaires, promettant des représailles sanglantes.

C'est ainsi qu'au moins six sous-officiers militaires, soupçonnés d'avoir appelé par tracts les soldats à la révolte, avaient été arrêtés au début du mois de décembre 2009. Ils sont détenus à la prison centrale de MPIMBA, à BUJUMBURA. Huit autres militaires avaient par la suite été renvoyés, selon des informations confirmées par les services de communication de l'armée<sup>40</sup>.

Le Ministre de l'Intérieur aurait alors affirmé que « des hommes politiques seraient responsables de ces tracts ».

Cela sera confirmé par le Chef de l'Etat lui-même en date du 29 décembre 2009 au cours de la conférence

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup>http://www.arib.info/index.php?option=com\_content&task=vie w&id=1519&Itemid=76



le la République certains hommes puler les forces de

Trois semaines plus tard, à l'occasion de la réunion entre le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante, le Ministre de l'Intérieur et les représentants des partis politiques le 26 janvier 2010, le Ministre de l'Intérieur est revenu à la charge cette fois-ci en pointant du doigt nommément le Président du MSD, Monsieur Alexis SINDUHIJE.

Au cours de cette réunion, le Ministre NDUWIMANA a déclaré que « le gouvernement est prêt à combattre tous ceux qui veulent déstabiliser le pouvoir par force ou par d'autres moyens<sup>42</sup>».

### Soupçon d'instrumentalisation des forces de sécurité par le pouvoir

L'opposition accuse à son tour les forces de défense et de sécurité, en particulier la police, de manque de neutralité et d'être instrumentalisées par le pouvoir. Au cours de la conférence de presse tenue en date du 25 février 2010, Monsieur Léonce NGENDAKUMANA, président de ce parti, a dénoncé « l'implication de certains officiers de l'armée et de la police dans la propagande du parti présidentiel alors qu'ils étaient censés être neutres ». Le président du parti SAHWANYA FRODEBU indique être préoccupé par le contexte politique qui prévaut dans le pays à la veille des élections. Selon lui, le parti au pouvoir serait en

<sup>41</sup> Radio Isanganiro, édition du 4 janvier 2010.

<sup>42</sup> RPA, édition du 27 janvier 2010.



n répandant des s policiers, sans ent ne gouvernera les élections<sup>43</sup>».

#### « Coup d'Etat » ou « mutinerie dirigée contre la hiérarchie militaire » ?

La tension politique a atteint le paroxysme avec l'annonce par le Chef d'Etat Major des Forces de Défense Nationale d'un coup d'Etat déjoué par les forces de l'ordre en date du 29 janvier 2010.

Etrange coïncidence, cette tentative de « coup d'Etat » est intervenue trois jours après les déclarations du Ministre de l'Intérieur ci-haut citées.

Le Général Godefroid NIYOMBARE, chef de l'Etat Major de la Force de défense nationale (FDN), a indiqué que « ce coup d'état était connu et que les comploteurs étaient filés ».

Il affirmait que « la FDN est allée les arrêter après avoir vu que les grands acteurs de ce coup d'Etat étaient sur place »<sup>44</sup>.

Toujours d'après le Chef d'Etat Major des Forces de Défense Nationale, « treize militaires dont un officier ont été arrêtés près du Lac Tanganyika en possession d'une déclaration qu'ils allaient lire après avoir pris d'assaut toutes les radios de la capitale ».

L'information a fait monter la tension et enfler la polémique d'autant plus que dès le lendemain même, le Ministère de la Défense Nationale et des Anciens

<sup>43</sup> Radio Isanganiro et RPA, éditions du 25 février 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Voir le monitoring réalisé par Le Centre de Monitoring de l'Organisation des Médias de l'Afrique Centrale (OMAC) en date du 30 et 31 janvier 2010.



é de presse dans d'Etat » et parlait contre la hiérarchie

Pour une bonne partie de l'opinion publique et surtout de la classe politique, il ne s'agissait ni moins ni plus que d'un montage orchestré par le pouvoir.

Pour Aloys BARICAKO, Président du PPDRR, « c'est une première, un coup d'Etat qui se prépare sur un terrain en plein air ! Cela pourrait être un complot du pouvoir contre certains hommes politiques ou un moyen de saboter les élections<sup>45</sup>».

Il a été rejoint dans sa réflexion par le parti FROLINA qui espère que « ce complot de coup d'Etat ne sera pas attribué à certains hommes politiques pour les écarter dans les élections de 2010<sup>46</sup>».

Pour le Vice-Président du FRODEBU, Monsieur Frédéric BAMVUGINYUMVIRA, il s'agit d' « une pure distraction. Nul ne peut tenter de renverser le pouvoir à trois mois des élections de  $2010^{47}$ ».

Enfin pour le politologue Julien NIMUBONA, « cela ressemble à un montage ce qui dénote un problème de coordination au sein des institutions » et rappelle « qu'il est dangereux de manipuler les corps de défense pour des fins politiques ou électoralistes<sup>48</sup>».

De tous les partis politiques, seul, le FDD KAZE de Jean Bosco NDAYIKENGURUKIYE accrédite la thèse d'un coup d'Etat. Ce leader « accuse certains médias et certains partis politiques de minimiser les faits<sup>49</sup>».

<sup>46</sup> Radio Bonesha, édition du 30-31 janvier 2010

<sup>49</sup> REMA FM et RPA, éditions du 1<sup>er</sup> février 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> RPA, édition du 30-31 janvier 2010

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Radio Isanganiro, édition du 30-31 janvier 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Radio Bonesha FM, édition du 1<sup>er</sup> février 2010.



juste titre, des plitique burundaise fameux putsch de être un véritable

montage orchestré par les services de la Documentation Nationale et par quelques ténors du parti au pouvoir pour régler leurs comptes avec certains hommes politiques. Parmi les militaires arrêtés et accusés de vouloir renverser le pouvoir, un capitaine aurait été torturé en vue de lui extorquer des aveux impliquant dans cette tentative de coup d'Etat les partis MSD et UPD ZIGAMIBANGA<sup>50</sup>».

## 1.4. Tension entre le pouvoir, la société civile et les médias privés

Les relations entre le pouvoir et la société civile d'une part, et les médias privés d'autre part, ont continué à se détériorer au cours du premier trimestre 2010.

Le pouvoir les accuse d'en faire trop et de s'ingérer dans la politique<sup>51</sup>. Il les soupçonne même de collusion avec certains politiciens dans sa déstabilisation et de rouler pour des intérêts étrangers.

En effet, la société civile et les médias privés ne cessent de dénoncer les atteintes aux droits de l'homme qui se sont multipliées en cette période préélectorale et pendant les périodes de l'octroi gratuit

<sup>50</sup> RPA, édition du 1<sup>er</sup> février 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Lors de la réunion avec certaines associations civiles tenue en date du 9 mars 2010, le Ministre de l'Intérieur a indiqué que « certaines associations s'ingèrent dans la politique alors qu'elles n'ont pas été agréées pour ça » et qu' « elles dénoncent la mauvaise gouvernance alors qu'elles mêmes n'ont pas encore intériorisé les principes démocratiques »



d'enrôlement des ontestable dans la des manœuvres qui a permis à la

CENI de prendre au fur et à mesure des mesures visant à en réduire l'ampleur<sup>52</sup>.

Signe de cette suspicion, parmi les personnes soupçonnées d'être impliquées dans la déstabilisation du pouvoir, le site « abarundi.org » proche du pouvoir a cité Monsieur Pacifique NININAHAZWE, Délégué Général du FORSC (Forum pour le Renforcement de la Société Civile). D'après ce site, « Monsieur Pacifique NININAHAZWE était aux Etats –Unis deux jours avant l'arrestation des militaires présumés putschistes pour sensibiliser la diaspora burundaise vivant aux Etats-Unis à coopérer avec les putschistes<sup>53</sup>».

Les relations entre le FORSC et le pouvoir sont loin de se réchauffer puisque malgré la suspension de l'ordonnance portant annulation de son agrément<sup>54</sup>, « les négociations entre les équipes techniques du FORSC et du ministère de l'intérieur ne se sont pas comprises sur la manière dont la crise entre les deux institutions pourrait être résorbée<sup>55</sup>» car le ministre

\_

Pour permettre aux personnes qui n'avaient pas pu avoir la carte nationale d'identité, la CENI a dû prolonger la période d'inscription de cinq jours et a mis en place un nouveau document appelé « Attestation d'identification de l'agent électeur ».

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> Radio Bonesha FM, édition du 10 février 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Par sa lettre n° 530/1211/CAB/2009 du 05/12/2009, le Ministre de l'Intérieur a suspendu l'ordonnance portant annulation de l'agrément de FORSC.

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> Net Press du 6 mars 2010



dé au FORSC de restante.

vile, à leur tour, accusent le pouvoir de vouloir les museler et de les empêcher de faire leur travail. Pour le Président de l'APRODH, Monsieur Pierre Claver MBONIMPA « dénoncer ce qui ne va pas est dans les attributions de la société civile<sup>56</sup>».

Certaines associations comme l'OLUCOME (Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques) « dénoncent une tentative de destruction de cette organisation par certaines autorités au pouvoir<sup>57</sup>».

Les syndicats quant à eux accusent le pouvoir de vouloir les déstabiliser en créant des dissidences et des associations fantoches à la solde du pouvoir<sup>58</sup> pour contrecarrer leurs légitimes revendications.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> Radio ISANGANIRO, édition du 6 janvier 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> Radio ISANGANIRO et BONESHA FM, édition du 15 janvier 2010.

Deux nouveaux syndicats d'enseignants viennent de se créer: le Syndicat des Enseignants des Ecoles Primaires du Burundi (SEEPBU) et le Syndicat Indépendant du Personnel de l'Enseignement Secondaire du Burundi (SYPESBU). Selon une large opinion, ces syndicats seraient une pure émanation du pouvoir pour affaiblir les autres syndicats. Par ailleurs, un autre syndicat créé par le pouvoir serait en voie de création dans le secteur de la santé selon le président du Syndicat du personnel soignant SYNAPA, M. Mélance HAKIZIMANA. Le nouveau syndicat s'appellerait « Syndicat National du Personnel de Santé » (SYNAPS).



nistration publique ents de grève très

prolongés. L'éducation et la santé sont les plus touchées. Et pourtant on aurait pu éviter la plupart de ces grèves, ou tout au moins en réduire les effets, si les autorités n'étaient pas trop occupées avec la préparation des élections.

#### Education

Les enseignants du primaire et du secondaire du public sont en grève depuis le 8 mars 2010. Les négociations avec le gouvernement sont dans l'impasse et cette situation ne semble pas inquiéter outre mesure les responsables au sommet de l'Etat. La menace d'une année blanche se précise de plus en plus avec des conséquences incalculables en cette période électorale. Dans l'enseignement supérieur, l'on a assisté respectivement aux mouvements de grève aussi bien des enseignants assistants de l'université du Burundi que des étudiants<sup>59</sup>.

#### Santé

Là aussi, les mouvements de grève ont été fréquents au cours de ce premier trimestre à travers tout le pays : arrêt de travail du personnel soignant de l'hôpital de Bururi en date du 03 Mars 2010<sup>60</sup>, grève des étudiants du 3<sup>ème</sup> cycle de médecine à l'hôpital Roi

<sup>59</sup> Radio Isanganiro, édition du 16 mars 2010.

<sup>60</sup> Radio Nationale et Isanganiro, éditions du 3 mars 2010.



rsonnel du centre ne<sup>62</sup>, grève des Régent Charles APA<sup>63</sup>, etc.

# Chapitre 2 : Détérioration de la sécurité et multiplication des cas de violation des droits de l'homme

Au cours de ce premier trimestre, la sécurité a continué à se détériorer avec comme conséquence de graves violations des droits fondamentaux de l'homme et de graves atteintes aux libertés individuelles

## 2.1. Atteintes à la vie, à l'intégrité physique des personnes et à leurs biens

Les actes de violences ont été quasi quotidiens au cours de ce premier trimestre. Certains relèvent du banditisme ordinaire, d'autres sont dus aux règlements de comptes personnels ou familiaux, aux conflits fonciers mais d'autres sont liés à la rivalité politique exacerbée par l'approche des élections.

Au cours du premier trimestre 2010, 78 actes de violences ont été relatés par les différentes stations de radio au Burundi. Ils ont causé au total la mort de 85 personnes et fait 54 blessés.

25 cas de ces actes relèvent du banditisme pur, 17 cas sont liés aux conflits fonciers, 3 cas sont liés à la justice populaire, 6 cas du fait de la sorcellerie, 5 cas

62 RPA (93.7 FM), édition du 9 mars 2010.

<sup>61</sup> Isanganiro, édition du 29 mars 2010.

<sup>63</sup> Radio Nationale (92. 9 FM ), édition du 21 janvier 2010.



DD, des policiers 19 cas, les mobiles

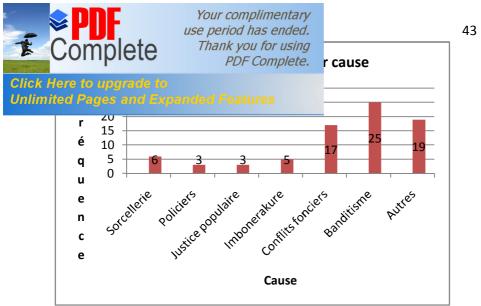
\_₃rmes à feu tandis

que pour le reste des cas, il a été utilisé des armes blanches<sup>64</sup>.

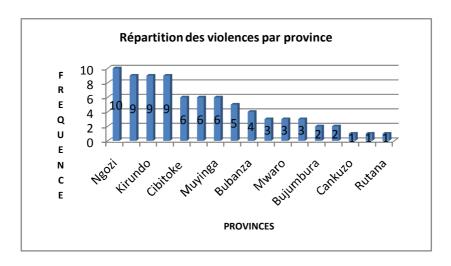
Toutes les provinces ne sont pas touchées de la même manière. Les actes d'insécurité sont fréquents en Mairie de BUJUMBURA et dans les provinces de NGOZI, GITEGA, KIRUNDO. Viennent en deuxième position MUYINGA, KAYANZA, CIBITOKE. En troisième position, I'on a BURURI, BUBANZA et MURAMVYA. En quatrième position, on a KARUSI, MWARO, BUJUMBURA RURAL, CANKUZO, MAKAMBA et RUTANA. Etrangement, les provinces les plus affectées par l'insécurité sont celles qui sont les plus peuplées et c'est aussi là où il ya eu une plus grande activité politique ces derniers temps même si l'on ne peut affirmer qu'il y ait une relation de cause à effets.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> Ces chiffres résultent de la compilation faite de tous les cas d'insécurité relevés par le Centre de Monitoring de l'Actualité de l'Organisation des Médias de l'Afrique Centrale (OMAC) au cours du premier trimestre 2010.



Source : Tableau réalisé à partir des cas de violences rapportés par les médias tels que collectés par le Centre de Monitoring de l'Actualité de l'OMAC.



Source : Tableau réalisé à partir des cas de violences rapportés par les médias tels que collectés par le Centre de Monitoring de l'Actualité de l'OMAC.



## lérance dirigés I des membres

## 2.2.1. Actes dirigés contre les symboles

Dans presque tous les cas, ces actes ont été dirigés à l'encontre des partis de l'opposition actifs sur le terrain : le FNL, le MSD, l'UPRONA, le FRODEBU et l'UPD.

La permanence du parti FNL de la commune urbaine de ROHERO a fait l'objet de deux attaques nocturnes par des personnes armées de pierres et de fusils<sup>65</sup> tandis que des inconnus ont attaqué dans la nuit du 21 février deux permanences du parti FNL en commune MUBIMBI (province de BUJUMBURA RURAL). Ils ont effacé les couleurs de ce parti peintes sur les murs.

Dans la province de KAYANZA, une banderole du parti UPD a été enlevée et confisquée par le patron de la documentation en cette province au moment où ce parti organisait des congrès dans toutes les provinces du pays<sup>66</sup>.

Les permanences du MSD ont subi des attaques ou des actes d'intolérance inouïs à KAMENGE, à GISHUBI et à MURAMVYA<sup>67</sup>.

Dans la province de NGOZI, le chef de colline GAHWAZI a déchiré le drapeau du parti UPRONA

<sup>66</sup> RPA, édition du 30 et 31 janvier 2010.

<sup>65</sup> RPA, édition du 18 février 2010

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> RPA et ISANGANIRO, édition du 24 février 2010.



ti sont fixés dans ce ni bureau de ce is la province de ont été volés. Le

responsable de l'UPRONA à BUBANZA pointait du doigt le Directeur de l'école primaire de cette localité partisan du CNDD-FDD<sup>69</sup>

Dans la province BUJUMBURA RURAL, sept drapeaux du parti SAHWANYA FRODEBU ont été arrachés par les jeunes du CNDD-FDD en zone de GATUMBA en commune MUTIMBUZI. Ces drapeaux avaient été hissés par les jeunes de la centrale du FRODEBU<sup>70</sup>.

## 2.2.2. Actes dirigés contre des membres des partis

Des actes de violences et d'intimidations dirigés contre des membres d'autres partis sont devenus quasi quotidiens en particulier pendant les weekends.

En commune MPANDA, dans la province de BUBANZA, Monsieur Sylvère NIYONZIMA, membre du comité provincial du parti UPD- ZIGAMIBANGA, a été tué par balle alors qu'il rentrait chez lui après avoir participé aux activités d'ouverture d'une permanence de l'UPD-ZIGAMIBANGA. Sa famille et ses amis affirment que ce crime est lié aux activités politiques de la victime<sup>71</sup>.

<sup>68</sup> Radio ISANGANIRO, édition du 23 février 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> Radio BONSEHA FM et Radio ISANGANIRO, éditions du 19 mars 2010

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> RPA, édition du 25 février 2010

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> RPA, Radio Nationale, Rema FM, Isanganiro, Bonesha FM, éditions du 11janvier 2010.



ce de KIRUNDO, ans et 19 ans, ont par un groupe de ictimes ont accusé

les jeunes du parti CNDD-FDD d'être les auteurs de ce forfait $^{72}$ .

Dans la commune Busoni de la province de KIRUNDO, trois partisans du FNL ont été grièvement blessés et plusieurs autres légèrement blessés par des jeunes du parti CNDD-FDD. Ces jeunes du FNL ont été attaqués par des « IMBONERAKURE » (jeunes affiliés au parti CNDD-FDD) alors qu'ils venaient d'inaugurer le bureau de leur parti à KABANGA<sup>73</sup>.

Dans la nuit du 29 janvier 2010, les jeunes affiliés aux partis FNL et MSD à NYABIBUYE en commune SHOMBO dans la province de KARUZI n'ont pas dormi dans leurs maisons. Ils étaient pourchassés par l'Administrateur de cette commune accompagné des jeunes du CNDD-FDD ainsi que de policiers<sup>74</sup>

Dans la province de MUYINGA, un jeune garçon a été battu à mort par un groupe de gens qui l'accusaient d'appartenir au parti UPD ZIGAMIBANGA et un élève de l'école primaire de MIJUGA du nom d'Olivier MANIRAMBONA a été torturé par son enseignant. Cet élève a indiqué qu'il a été torturé pour avoir refusé de s'associer aux jeunes affiliés au parti CNDD-FDD<sup>75</sup>.

En date du 14 février 2010, Monsieur Pasteur HABIMANA aurait été battu à NYANZA-LAC en province

Radio Isanganiro et RPA, dans leurs éditions du 21 janvier 2010.

<sup>75</sup> Radio Bonesha, édition du 1<sup>er</sup> février 2010

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup> RPA, édition du 25 janvier 2010

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> Radio ISANGANIRO, éditions du 30 et 31 janvier 2010.



nmagé. Le porte-AGI RYA GAHUTU es partisans du FNL

En commune de NYANZA-LAC des bagarres ont été signalées entre les militants du parti CNDD-FDD et ceux du FNL à l'occasion de l'ouverture de la permanence du FNL dans la province de MAKAMBA<sup>77</sup>.

## 2.3. Actes de violence liés aux accusations de sorcellerie

Les périodes électorales au Burundi se sont toujours illustrées par une multiplication d'actes de violence liés à la sorcellerie. Dans la plupart des cas, il s'est avéré par la suite que ces actes étaient surtout mis en avant pour justifier des représailles contre des personnes innocentes dont le seul péché était d'être politiquement différentes ou qui avaient des litiges fonciers avec leurs bourreaux.

Dans la commune de NTEGA en province de KIRUNDO, un groupe de trois personnes armées de machettes a tué dans la nuit du 16 février un sexagénaire. Cet homme était accusé d'être sorcier. Quatre suspects, qui ont été identifiés par les enfants de la victime, ont été appréhendés<sup>78</sup>

Dans la même province de KIRUNDO, en commune BUSONI, deux personnes, un homme et sa femme,

<sup>76</sup> REMA FM, édition du 15 février 2010.

<sup>77</sup> Radio Bonesha FM, édition du 18 février 2010.

<sup>78</sup> RPA, Radio Nationale, Rema FM du 17 février 2010.



iient été trouvés, s qu'elles seraient s de sorcellerie<sup>79</sup>.

Dans la province de CIBITOKE, la chasse aux sorciers avait déjà fait cinq morts dans les zones RUZIBA et RUGAJO de la seule commune MUGINA jusqu'au 12 mars 2010. Dans ces zones, une centaine de personnes figuraient sur une liste de gens à abattre<sup>80</sup>.

Dans la province de NGOZI, Une personne a été tuée en date du 17 mars 2010 en commune MWUMBA accusée de sorcellerie<sup>81</sup>.

## 2.4. Justice populaire

La justice populaire prend de plus en plus d'ampleur. L'accentuation de ce phénomène serait due à l'impunité dont jouissent les criminels et autres délinquants.

Dans la commune NYANZA-LAC en province de MAKAMBA, une personne a été brûlée vive la nuit du 17 janvier 2010. La victime, un sourd-muet, venait de voler un vélo dans un ménage. Quatre personnes présumées auteurs de ce crime ont été arrêtées mais la population sur place était sceptique parce que pour elle, la police allait les libérer comme à l'accoutumée<sup>82</sup>.

<sup>79</sup> Radio Nationale, RPA, Rema FM, édition du 5 mars 2010

81 REMA FM, édition du 18 mars 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>80</sup> Isanganiro, édition du 12 mars 2010.

<sup>82</sup> RPA, Bonesha FM et Rema FM, éditions du 18 janvier 2010.



la province de égorgés par la janvier 2010. Ces is les latrines<sup>83</sup>.

Dans la province de Bururi, une personne a été assommée en date du 18 février 2010, à l'aide d'un bâton en commune de RUMONGE, zone KIZUKA. La population de cette zone l'accusait de tentative de viol sur une jeune fille de cette localité. La population indique que les coupables ne sont jamais punis alors que le phénomène de viol prend de plus en plus d'ampleur<sup>84</sup>.

En Mairie de BUJUMBURA, deux bandits ont tenté de voler à un motard une moto dans la journée du 23 février 2010. Après une course poursuite par d'autres motards, ils ont été coincés devant l'Etat major de l'armée. La foule de motards allait les lyncher n'eût été l'intervention des militaires<sup>85</sup>.

Dans la province de BUBANZA, un berger de BURINGA en commune de MPANDA a été battu à mort par d'autres bergers en date du 17 mars 2010 dans l'après midi. Il était accusé de leur avoir volé 70 000 francs burundais et lorsque leur patron est arrivé, il a ordonné à ces bergers de l'enterrer vivant. La population des environs a alors accouru avec des gourdins dans l'intention de tuer le propriétaire de

83 RPA et Isanganiro, éditions du 18 janvier 2010.

<sup>85</sup> RPA, Radio Nationale du 23 février 2010

<sup>84</sup> Isanganiro, Bonesha FM, éditions du 19 février 2010.



pattu et il a été tion de la police<sup>86</sup>. commune NDAVA, rdins ont envahi en

date du 21 mars 2010 le ménage d'un boutiquier nommé Salvator NDIKUMANA sis sur la colline MPANUKA. Ces personnes étaient venues venger la mort d'un chasseur retrouvé mort devant cette boutique. Il a fallu l'intervention de la police pour que cette personne ne soit pas tuée<sup>87</sup>.

Toujours dans la province MWARO, la population de MPANUKA, commune NDAVA a passé la nuit de ce 21 mars 2010 dans une panique suite aux menaces qu'elle a reçues de la part de la population de la commune voisine de RUTEGAMA, province MURAMVYA. En effet, la population de RUTEGAMA voulait se venger de la mort d'une femme originaire de cette commune qui aurait été tuée en commune NDAVA<sup>88</sup>.

#### 2.5. Actes de violence liés aux conflits fonciers

Les actes de violence liés aux conflits fonciers se sont généralisés dans tout le pays.

Dans la province de BURURI, un homme a été hospitalisé à l'hôpital de RUTOVU après qu'il ait reçu des coups de machette à la tête en date du 10 janvier 2010 suite à une mésentente foncière<sup>89</sup>.

Un homme d'une soixantaine d'années a été blessé à la grenade en date du 12 janvier 2010 à BUMBA de la commune BUKINANYANA (province de CIBITOKE). Ce

<sup>86</sup> Radio Isanganiro, édition du 18 mars 2010.

88 Isanganiro du 22 mars 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>87</sup> Radio Nationale (92. 9 FM) du 22 mars 2010.

<sup>89</sup> Radio Nationale (92. 9 FM) 11 janvier 2010



été attaqué avant e que cet attentat l'opposent à ses

Quatre personnes d'une même famille de la colline GISIKARA, commune ITABA, (Province de GITEGA) ont été tuées la nuit du 9 février dans une attaque à la grenade. Un suspect a été arrêté et deux autres personnes soupçonnées dans cette attaque sont toujours recherchées. Selon la police, ce meurtre serait lié aux conflits fonciers<sup>91</sup>.

Une personne a été tuée dans la nuit du 14 février 2010 dans la zone MIVO de la commune et province de NGOZI. La victime est morte poignardée par son frère. Les conflits fonciers seraient à l'origine de cette mort<sup>92</sup>.

Une femme d'une soixantaine d'années a été étranglée du 16 février 2010 par trois hommes sur la colline MUREHE de la commune BUTIHINDA (province de MUYINGA). Ce crime serait lié à des conflits fonciers. Les criminels ont été appréhendés par la police<sup>93</sup>.

Un homme est mort poignardé dans la nuit du 23 février par des gens qui l'ont trouvé dans son domicile à KINYONZO en province de GITEGA. L'administration soupçonnait que cette mort soit liée à des conflits fonciers<sup>94</sup>.

90 Radio Isanganiro (89.7 FM), édition du 14 janvier 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>91</sup> Bonesha FM (96. 8 FM) 10 février 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>92</sup> RPA (93.7 FM), édition du 15 février 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>93</sup> Bonesha FM et Rema FM du 17 février 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>94</sup> Bonesha FM (96. 8 FM) du 24 février 2010.



rts en commune TEGA suite à une us. Deux autres té blessées. Deux

suspects ont été arrêtés, le crime serait lié à un conflit foncier<sup>95</sup>.

Deux élèves du lycée communal de MAGARA en province de BUJUMBURA sont morts par explosion d'une grenade dans la nuit du 08 Mars. La tante d'une des victimes, soupçonnée d'avoir commis ce meurtre, a été arrêtée. Ce meurtre serait aussi lié à des conflits fonciers<sup>96</sup>.

Trois personnes d'une même famille ont été tuées et une autre blessée par grenade sur la colline RENGA en commune BUSONI de la province de KIRUNDO en date du 24 mars. Les conflits fonciers seraient à l'origine de ce meurtre<sup>97</sup>.

Un homme âgé de 67 ans a été sauvagement tué chez lui à KIGOMA en commune RUMONGE (province de BURURI) en date du 30 mars 2010. Les administratifs à la base ont indiqué que ce vieillard, qui a été tué par trois hommes armés de fusils, avait des conflits fonciers qui l'opposaient à sa belle-sœur<sup>98</sup>.

95 Radio Nationale, RPA et Bonesha FM, éditions du 3 mars 2010.

 <sup>&</sup>lt;sup>96</sup> Bonesha FM, RPA et Isanganiro, éditions du 9 mars 2010.
 <sup>97</sup> Isanganiro, Radio Nationale et RPA, éditions du 25 mars 2010.

Isanganiro, Radio Nationale et RPA, éditions du 25 mars 2010
 Radio Isanganiro, édition du 31 mars 2010.



## és contre les

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

premier trimestre,

l'on a continué à enregistrer des viols et des actes de et de violence dirigés contre les femmes et les enfants.

Dans la province de NGOZI, un infirmier de l'hôpital autonome de NGOZI a été attrapé par la police en date du 29 janvier 2010 pour le viol d'une malade âgée de 15 ans<sup>99</sup> tandis qu'une jeune fille de 17 ans a porté plainte contre son tuteur, le pasteur de l'église vivante de Ngozi, l'accusant de l'avoir violée. Ce dernier niait les faits portés contre lui malgré l'expertise médicale qui confirmait le viol. Un mandat d'arrêt avait été délivré en date du 23 mars 2010 pour arrêter le pasteur Thérence MPANUWANKA mais il est resté toujours en liberté.

En province de Bururi, commune de BURURI, sur la colline de NDAVA, un homme âgé de 41 ans a été attrapé, en date du 1<sup>er</sup> février 2010, en flagrant délit de viol d'une fille fréquentant la 8ème année du secondaire<sup>100</sup>. Attrapé par la population, l'auteur du forfait a reconnu que cette fille faisait sa cinquième victime au même endroit.

Dans cette même province, une personne qui tentait de violer une jeune fille à KIZUKA en commune de RUMONGE a été sévèrement battue par la population de la localité en date du 18 février 2010<sup>101</sup>.

99 Radio Isanganiro, édition du 29 janvier 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>100</sup> Radio Isanganiro, édition du 1<sup>er</sup> février 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>101</sup> Radio Isanganiro et Bonesha FM, édition du 19 février 2010.



ze ont été violés a été violé par un et il ne nie pas nés auteurs de ces

viols sont incarcérés à RUMONGE.

Selon le Réseau Burundais des personnes vivant avec le VIH/Sida en commune RUMONGE, plus de vingt cas de viol ont été signalés en province de Bururi pour les mois février et mars 2010<sup>102</sup>.

Dans la province de BUJUMBURA RURAL, un enfant d'un an et demi a été violé par un garçon dont l'âge serait compris entre 14 et 18 ans. Cela s'est passé à GATUMBA de la commune MUTIMBUZI<sup>103</sup>.

#### 2.7. Manifestations violentes

La contestation pour quelque motif que ce soit a tendance à recourir aux moyens violents.

Plus de cinq cent familles de GAKUNGWE ont bloqué en date du 14 janvier 2010 la route nationale n°3, la route BUJUMBURA-RUMONGE, pendant toute la matinée. Aucun véhicule ne passait. Ces personnes manifestaient leur mécontentement suite à la décision prise par le gouverneur de la province de Bujumbura d'octroyer leurs terrains à l'ISABU.

Dans la province de KARUZI, certains habitants de la commune GITARAMUKA ont organisé un sit-in en date du16 mars 2010 devant les bureaux du gouverneur.

<sup>102</sup> Isanganiro et Bonesha FM, édition du 30 mars 2010.

<sup>103</sup> REMA FM, édition du 25 mars 2010.



versement des et les maisons de la RN12 en GITEGA- KARUZI-

## MUYINGA<sup>104</sup>.

Dans la Mairie de Bujumbura, les anciens employés du Programme Alimentaire Mondial (PAM) ont organisé un sit-in devant la société Baltic Control qui garde les stocks du Programme Alimentaire Mondial (PAM). Ces employés accusaient l'ONG d'avoir travaillé quatre ans sans qu'ils aient des contrats, ils demandaient des frais d'indemnisation<sup>105</sup>.

. .

<sup>&</sup>lt;sup>104</sup> Radio Nationale (92. 9 FM), édition du 16 mars 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>105</sup> RPA et Bonesha FM, éditions du 15 mars 2010.

56



Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.

The paises

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

les deux premiers lue les prochaines

élections se déroulent dans un climat de peur et de violences si rien n'est fait pour détendre le climat. Certes les difficultés sont là mais le Burundi a suffisamment de ressorts pour les surmonter.

#### 3.1. Les atouts

Quelle que soit la gravité du contexte, une série d'éléments nous invite à l'optimisme :

### La soif de la paix

Les Burundais ont été fortement éprouvés par la guerre qui a duré plus de d'une décennie. Les souvenirs de la guerre sont encore frais dans leur mémoire. Ils veulent jouir de la paix.

## L'ethnie n'est plus le seul enjeu politique qui mobilise

Depuis la fin de la guerre qui a conduit aux élections démocratiques de 2005 gagnées haut la main par l'ancienne rébellion HUTU du CNDD-FDD, la question ethnique ne constitue plus un enjeu politique important même si elle peut toujours resurgir encore. Cela est dû essentiellement à quatre raisons :

Premièrement, au lendemain de sa victoire aux élections de 2005, le CNDD-FDD, à l'opposé du FRODEBU en 1993, a su contenir l'effervescence de ses militants et s'est évertué même à rassurer les TUTSI.



ssus de ce parti in discours qui ne s en en tant que

Troisièmement, le CNDD-FDD est arrivé au pouvoir disposant et contrôlant tous les leviers du pouvoir (Parlement, gouvernement, justice, administration locale, forces de défense et de sécurité, etc.), atouts qui ont manqué au FRODEBU tout le temps qu'il a eu à exercer le pouvoir. Cela a toujours servi d'alibi au FRODEBU et aux politiciens HUTU pour mobiliser l'électorat HUTU. D'un côté, en cinq ans d'exercice du pouvoir par le CNDD-FDD, la grande majorité des HUTU réalise que son sort ne s'est pas pour autant amélioré parce que le pouvoir est aux mains des HUTU et, d'un autre côté, les TUTSI se rendent à l'évidence que le leur ne s'est pas si dégradé parce que des TUTSI ne sont plus au pouvoir.

Enfin, si avant 2005, on pouvait parler d'un certain « consensus HUTU » sur les questions politiques, celuici a volé en éclat depuis lors. Les rivalités politiques opposent essentiellement des partis dont les leaders sont en grande majorité des HUTU.

## L'existence d'instruments et des cadres légaux pour la gestion pacifique des élections

Le Burundi dispose d'instruments et des cadres légaux (le Code Pénal, la loi électorale, la loi sur les partis politiques, le Forum Permanent de Concertation des Partis Politiques Agréés et d'un code de conduite pour les partis politiques durant la campagne électorale etc.) à même de permettre la gestion des élections de



ndition que l'on quer.

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

## une societe civile et une presse indépendante qui veillent malgré les menaces qui pèsent sur elles

Les organisations de la société civile et les médias indépendants ont contribué énormément à la transparence et au succès des élections de 2005. Ils ont, dans une large mesure, contribué à la promotion et à la protection des droits des citoyens en dénonçant constamment les atteintes aux droits et aux libertés fondamentaux de l'homme quels que soient les auteurs.

### Une CENI jalouse de son indépendance

La CENI a, jusqu'à ce jour, opéré avec professionnalisme et neutralité. Elle a su gérer avec doigté toutes les activités préélectorales en faisant preuve d'ingéniosité et d'indépendance. Elle a su rassurer tous les partenaires aussi bien nationaux et internationaux. Les femmes et les hommes qui la composent ont tout intérêt à renforcer cette confiance dont ils jouissent des partenaires.

## Une communauté internationale attentive et engagée au processus de paix au Burundi

La communauté internationale a beaucoup investi dans le processus de paix au Burundi, processus qui est, aux yeux de cette même communauté, une réussite.

our en arrière du



Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

## 3.2. Les risques

## Le peu de neutralité de l'administration territoriale et des corps de défense et de sécurité

L'administration territoriale et les forces de sécurité n'ont pas su faire preuve de neutralité et d'impartialité dans la gestion des activités des partis politiques surtout en cette période préélectorale. Or, cette neutralité et cette impartialité sont cruciales pour la sérénité des élections. L'on voit mal comment cette attitude pourrait changer à un mois des élections!

## La pauvreté grandissante, la banalisation de la violence et l'impunité

Les actes de violence sont devenus quotidiens et banalisés au Burundi sans doute du fait de la guerre. Dans la plupart des cas, ces actes sont restés impunis. Les jeunes chômeurs sont donc des proies faciles des politiciens à qui ils peuvent recourir en cas de violence. Les récents affrontements entre groupes de jeunes affiliés aux partis en est une illustration.

## Les armes en circulation et les démobilisés désœuvrés

Malgré la fin du désarment de la population, il y a encore de nombreux armes en circulation dans le



très facile de se s pour les utiliser s démobilisés sont

#### Les conflits fonciers

Malgré les efforts entrepris par le gouvernement de résoudre la question foncière notamment celle des terres appartenant à d'anciens réfugiés et occupées par d'autres personnes, la coexistence entre occupants et anciens propriétaires rapatriés reste toujours dans la plupart des cas très conflictuelle. Les deux catégories restent des cibles facilement manipulables et mobilisables en cas de violence et de troubles.

## La menace d'une année blanche dans l'enseignement

La grève des enseignants du secondaire et du primaire vient de durer plus d'un mois et, visiblement, elle est loin de trouver une issue heureuse tant les positions des deux parties sont éloignées et ne semble préoccuper outre mesure les autorités du pays les élections. Les accaparées justement par probabilités d'une année blanche sont énormes. Profitant de leur mécontentement, il est à craindre que les jeunes ne soient récupérés par les politiciens pour perturber les élections ou pour en refuser les résultats.



Your complimentary use period has ended.
Thank you for using PDF Complete.

### babwéen

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

owéen risquent de fet, le Burundi fait

partie de l'East African Community, de la COMESA et de l'Union Africaine. Que ce soit au KENYA ou au ZIMBABWE, ces organisations n'ont pratiquement pas condamné ces situations; elles ont dans le meilleur des cas « exprimé leur inquiétude face à la situation ». Plus grave, ils ont invité « les deux protagonistes à former un gouvernement d'union nationale ». Les politiciens burundais peuvent être tentés par ces deux mauvais exemples.

D'un côté, l'actuel parti au pouvoir pourrait refuser les résultats des urnes s'il était battu pour s'accrocher au pouvoir et, de l'autre côté, l'opposition pourrait être tentée aussi à crier à la fraude si elle était battue et exiger la formation d'un gouvernement d'union nationale.



Your complimentary use period has ended. Thank you for using PDF Complete.

## mandations

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

A un mois des élections, la tension reste vive entre le pouvoir et l'opposition. Malgré la mise en place du Forum Permanent de Dialogue des partis politiques agréés au Burundi, le dialogue n'a pas été toujours au rendez-vous pour régler les différentes questions politiques en particulier celles liées au processus électoral.

Les tentatives de fraudes et de tricheries observées lors de la distribution gratuite de la carte nationale d'identité et de l'enrôlement n'ont fait qu'accroître la polémique et la suspicion entre le pouvoir et l'opposition.

Les réunions et les assemblées des partis politiques de l'opposition ont fait l'objet de nombreuses obstructions de la part de l'administration territoriale et des forces de police confirmant en quelque sorte le peu de neutralité de ces corps.

Les actes de violence et d'intolérance à l'endroit des symboles et des membres des autres partis se sont multipliés et les affrontements entre les jeunes militants du CNDD-FDD et ceux des autres partis sont devenus quasi quotidiens.

Le pouvoir suspecte l'opposition d'être derrière la grogne des policiers et des militaires au moment où l'opposition, elle, est convaincue de l'existence d'un plan de fraudes massives des élections et d'élimination de certains membres de l'opposition et de la société civile concocté par le parti au pouvoir.

Enfin, même si on ne peut pas parler de crise de confiance, les relations entre le pouvoir et la



nt quelque peu tions. Le pouvoir tionale d'être trop e l'opposition.

La situation est préoccupante et interpelle tous les acteurs politiques burundais en particulier le Gouvernement à plus de responsabilité pour parachever le processus électoral dans un climat de paix et de sécurité.

#### 4.2. Recommandations

Afin de prévenir l'escalade de la violence avant, durant et pendant les élections, il est recommandé :

#### a. Au Gouvernement

- Privilégier le dialogue et la concertation dans la recherche des solutions à tout problème lié aux élections;
- Arrêter, durant la campagne électorale, les travaux communautaires prévus tous les samedis de la semaine pour permettre aux partis politiques de jouir pleinement de la période de campagne;
- Garantir un accès équitable aux médias publics à tous les partis politiques;
- Négocier ardemment avec les enseignants pour mettre fin à la grève et éviter ainsi la menace d'une année blanche;
- Prendre toutes les mesures qui s'imposent pour que l'administration continue à fonctionner pendant la période électorale;

64 ceux qui utilisent l'Etat pour leur

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

## b. Au Ministre de la Sécurité Publique

- Interdire strictement aux policiers de prendre part active aux meetings et réunions de campagnes des partis politiques;
- Donner des consignes et des instructions quant à la conduite à adopter pendant le maintien de l'ordre pendant la période électorale;
- Prendre immédiatement des sanctions chaque fois que des écarts de comportement sont observés.

## c. Au Ministre de la Défense et des Anciens Combattants

- Interdire strictement aux militaires de prendre part active aux meetings et réunions de campagnes des partis politiques;
- Prendre immédiatement des sanctions chaque fois que des écarts de comportement sont observés.

#### d. Au Ministre de l'Intérieur

 Arrêter l'escalade de la violence en interdisant formellement toutes les manifestations des jeunes affiliés aux partis politiques;



aux responsables : de la police pour et des assemblées

<del>des pards pondques en cou</del>te impartialité et sanctionner les responsables défaillants ;

 Prendre des sanctions à l'encontre des responsables locaux qui continuent de perturber l'activité des partis politiques.

## e. Aux partis politiques

- Se focaliser durant la campagne sur leurs projets de société et éviter les attaques personnelles et la diabolisation des autres partis;
- Eviter la surenchère et l'escalade verbales ;
- Privilégier le dialogue et la concertation dans la recherche des solutions à tout problème lié aux élections;
- Interdire les jeunes affiliés à leurs partis d'organiser le sport collectif et les autres manifestations sur la voie publique;
- S'abstenir de solliciter et d'instrumentaliser les forces de défense et de sécurité à des fins partisanes.

#### f. A la CENI

- S'abstenir de tout favoritisme ;
- Renforcer la sécurité et la surveillance dans ses bureaux et veiller à ce que le matériel et les



soient l'objet des ; pour saboter le

Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

Preserver jaiousement son muependance.

## g. A la société civile

- Préserver sa neutralité et son indépendance par rapport aux partis politiques;
- Conjuguer et coordonner les actions des différentes associations pour économiser les moyens et maximiser l'efficacité;
- Enregistrer systématiquement tous les actes de violence en rapport avec les élections, identifier clairement les auteurs et les instigateurs et en faire une large publication.

#### h. Aux médias

- Eviter la dramatisation et le sensationnel dans la publication des informations;
- Garantir l'accès équitable à tous les partis politiques et s'abstenir de faire campagne pour un parti.
- Enregistrer systématiquement tous les actes de violence en rapport avec les élections, identifier clairement les auteurs et les instigateurs et en faire une large publication.



## Communication

### Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

- venier a ce que les medias publics garantissent un accès équitable à tous les partis et candidats indépendants engagés dans la campagne électorale;
- Prendre des sanctions contre les médias et les journalistes qui s'écartent du code de déontologie et de la loi régissant la profession ;

## j. A la communauté Internationale

- Suivre de près l'évolution de la situation au Burundi;
- Déployer des observateurs suffisants pour suivre tout le processus électoral ;
- Appuyer financièrement, techniquement la CENI, les organisations de la société et les médias pour qu'ils soient capables de suivre les élections;
- Envoyer un message fort aux différents acteurs impliqués dans les élections pour attirer leur attention sur les conséquences que pourrait avoir leur implication dans la fraude et la perturbation des élections.



- Loi n°1/010 du 18 mars 2005 portant promulgation de la Constitution de la République du Burundi adoptée par référendum le 28 février 2005;
- Loi n°1/22 du 18 septembre 2009 portant révision de la loi n°1/015 du 20 avril 2005 portant code électoral;
- La loi n°1/006 du 26 juin 2003 portant organisation et fonctionnement des partis politiques;
- Décret n° 100/187/91 du 31 décembre 1991 portant réglementation des manifestations publiques sur la voie publique et réunions publiques;
- Ordonnance conjointe N° 530/214/1301 du 07 octobre 2009 du Ministre de l'Intérieur et du Ministre à la Présidence Chargé de la Bonne Gouvernance et de la Privatisation Relative à la légalisation du Forum Permanent de Dialogue des Partis Politiques agréés.

### b. Documents consultés

Observatoire de l'Action Gouvernementale (OAG),
 « Burundi : Face à la fébrilité préélectorale, calmer les tensions, réussir les élections », janvier 2010 ;



G), *« Burundi :* crédible », Rapport

### Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features

- Coantion de la Societe Civile pour le Monitoring des Elections (COSOME), Rapport synthèse d'observation du recensement électoral, février 2010;
- State Department, Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, Country Reports on Human Rights Practices, "Human Rights Report: Burundi", March 2010;
- Human Rights Watch, Rapport, La « justice populaire au Burundi : complicité des autorités et impunité, 26 mars 2010 ;
- Organisation des Médias de l'Afrique Centrale (OMAC), Centre de Monitoring des Médias, Rapports de monitoring de janvier à mars 2010;
- Burundibwiza.com, « Elections générales de 2010 au Burundi: plan de fraude électorale du CNDD-FDD et de maintien du Président NKURUNZIZA », 25 mars 2010;
- Human Rights Watch, Burundi : « Les autorités devraient mettre un terme aux violences préélectorales et exiger des comptes aux auteurs de ces actes », avril 2010.